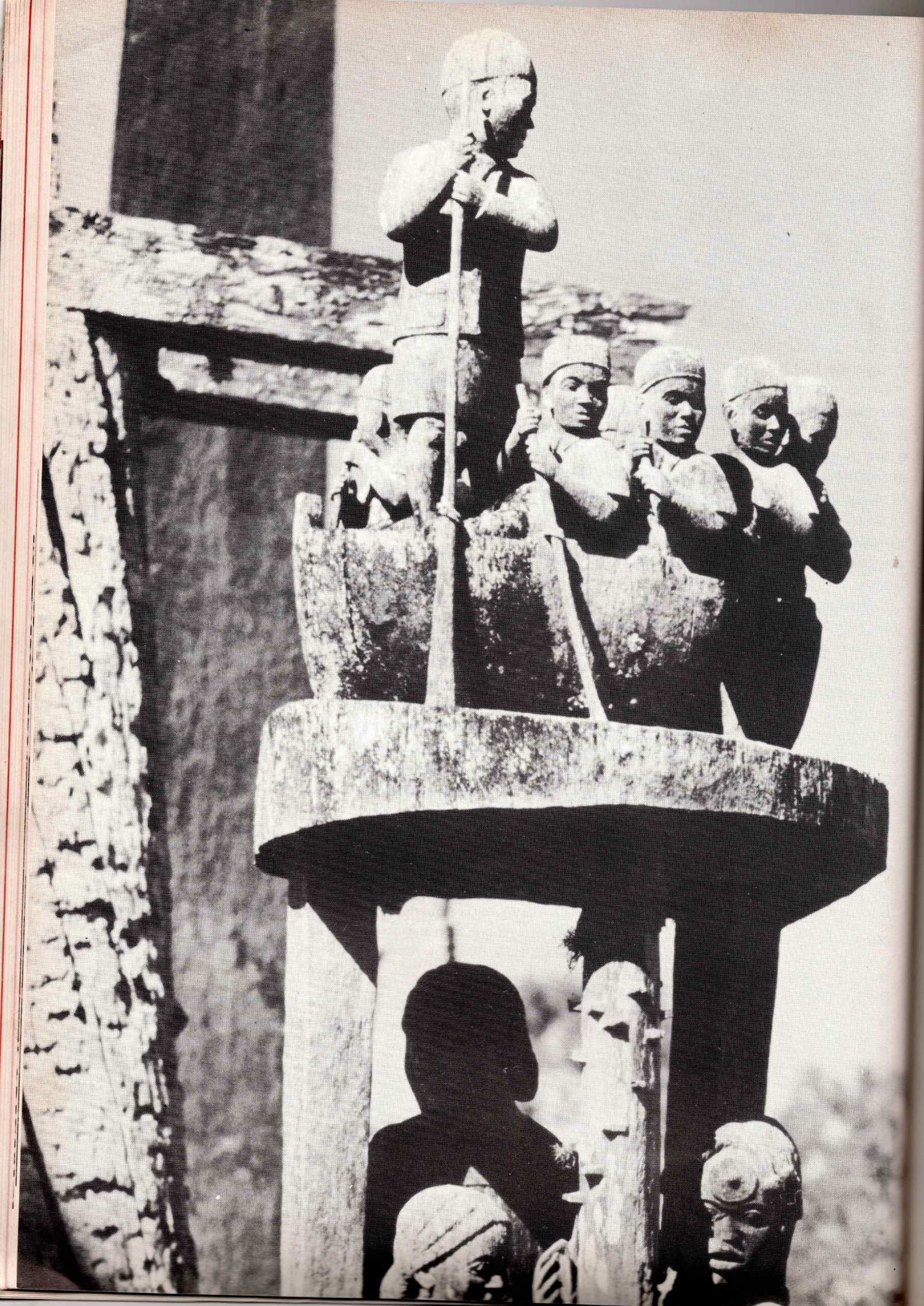




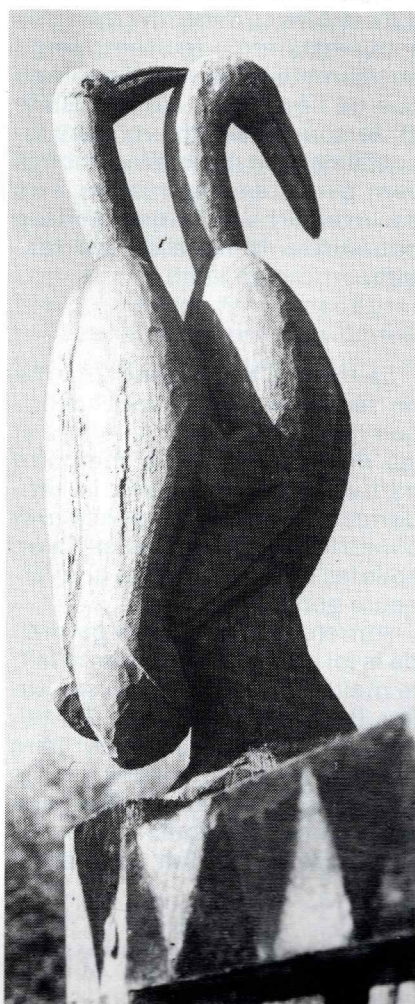


# le souvenir des princes et de leurs peuples

L'historien qui voudrait écrire l'histoire des royaumes malgaches entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, est contraint de recourir aux données de la tradition orale — certaines recueillies depuis un siècle et demi —, car les manuscrits arabico-malgaches sont rares et l'archéologie reste à développer. Pendant les vingt dernières années, on avait coutume de dire qu'à la mort de chaque vieillard, c'était une bibliothèque entière qui disparaissait. Et si, depuis quelque temps, on lui conteste son caractère de source historique, la tradition orale n'est pas une fugitive chimère.

## *L'histoire des rois et des princes*

Dans les Hautes-Terres, c'est bien après l'**Histoire de la Grande Ile Madagascar** (1658) de Flacourt, qui recueillit la tradition orale du pays antanosy, que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de jeunes Malgaches scolarisés par les missionnaires anglais ou, comme Raombana (1), scolarisés en Angleterre même, mirent par écrit ce qu'ils savaient du



passé. Par la suite, des missionnaires s'associèrent à ce travail : ainsi, le P. Callet qui rassembla son monumental **Tantara ny Andriana eto Madagascar** (2) (L'histoire des rois de Madagascar), ou le pasteur norvégien Lars Vig qui fit écrire l'histoire (**tantara**) des faits religieux (3) de l'ancienne civilisation malgache. Rappelons que l'on pouvait encore, vers 1860, entendre, racontée par ses contemporains, l'histoire du règne d'Andrianampoinimerina (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle).

Ces sources orales comportent des genres différents : témoignages sur des événements, textes historiques, descriptions à caractère ethnographique. Les **tantara** formalisés, détenus par des spécialistes de l'histoire, ont l'autorité de textes officiels dans les communautés qu'ils concernent. Les textes à caractère

(1) S. Ayache, **Raombana l'historien (1809-1855)**, Fianarantsoa, Ambozontany, 1976, 509 p.

(2) Tananarive, Académie malgache, 1908, 1 243 p. (2<sup>e</sup> édition).

(3) Edité et traduit par J.-P. Domenichini, **Histoire des palladiums d'Imerina**, Tananarive, 1971, LXXII + 719 p.



ethnographique, quant à eux, se fondent sur les pratiques et les coutumes, et font partie intégrante de la tradition historique : les rituels, les fêtes et les cérémonies sont la marque d'une société, de son histoire, liée à un pouvoir (**fanjakana**) (4).

Tout cela constitue l'histoire des rois, qui célèbre moins la grandeur des souverains que le rôle des membres de la noblesse et, encore plus, celui des roturiers.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple, au roi Ralambo d'Ambohidrabiby succéda son fils cadet Andrianjaka, alors que l'aîné Andriantompokoindrindra semblait se désintéresser du pouvoir. La tradition royale cherche à justifier le choix du cadet comme souverain en arguant du fait qu'il aurait porté secours à son père en difficulté. **Tantara ny andriana**, la tradition princière de ses descendants d'Ambohimalaza (5), attribue à Andriantompokoindrindra une perspicacité que n'aurait pas eue Andrianjaka et une générosité, en partie reconnue par la tradition royale, par lesquelles il assurait de façon viagère le pouvoir précaire de son petit frère. Il en est de même pour les rapports entre les rois Andriamasinavalona (fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle) ou Andrianampoinimerina (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) et leurs conseillers roturiers Andriamampandry et Hagamainty. La sagesse de ces derniers contraste avec la légèreté et l'imprévoyance des souverains. Dans un récit, on voit même Andrianampoinimerina, résigné et pitoyable, revenir sur certaines de ses décisions pour suivre les recommandations avisées de son conseiller.

L'histoire des rois et des princes rapporte et transmet les privilèges héréditaires accordés à ceux qui semblent plus servir l'Etat que leur souverain. L'histoire inédite de la principauté d'Ambohitrandriamanitra (6) raconte ainsi comment son fondateur, l'imprévoyant Andrianava-

lonarivo, fut sauvé de la captivité et peut-être de la mort, et comment il récompensa ses sauveteurs, après avoir fait l'éloge de leur courage et la critique de sa propre insouciance : «A l'avenir, je serai un peu plus soucieux des intérêts de la communauté... Vous, Rabiby, je vous déclare «tsy maty manota», à qui ne peut être faite, malgré le crime commis, application de la peine de mort. Quant à vous, Andriamanalina, je vous nomme officier de notre palais et vous donne toute ma confiance ; jamais vous ne vous séparerez de moi ; et votre descendance ne se séparera jamais de la mienne, aussi bien dans la joie ou le bonheur que dans la peine ou le malheur, dans la pauvreté ou dans l'aisance. S'il advient que l'un d'eux ne puisse s'habiller selon sa condition, parce qu'il est devenu indigent, et que l'on n'ait plus le moindre égard pour lui, cela sera mal faire, et je ne veux pas que cela soit.»

L'histoire des rois apparaît donc moins comme l'histoire des souverains et de leur entourage que comme la trame chronologique de l'évolution d'une société et de son organisation, dans laquelle ne sont pas même oubliés les plus déshérités, les esclaves (7). Voilà qui incite à poursuivre la collecte des **tantara**.

### ***L'oubli par condamnation***

La tâche s'avère donc urgente de recueillir la tradition historique qui se perd avec le temps et les défaillances de la mémoire humaine, comme avec la tendance à l'oubli du passé qui conforte le présent, aussi bien sous les rois que sous les gouverneurs généraux.

Autrefois, le roi était le gardien de la loi du royaume et, de ce fait, le maître des ancêtres de ses sujets (**tompon'ny razana**). On faisait souvent appel à lui pour faire reconnaître les privilèges hérités des ancêtres : «**Izaho Andriana tsy mahavery razana**» — «Je suis un Prince qui ne fait pas perdre

leurs ancêtres» (à ses sujets), dit l'un d'eux. Mais cette expression peut signifier une politique personnelle («Je suis, moi, de ces Princes qui ne condamnent pas [leurs sujets] à la perte de leurs ancêtres») et révèle que les rois avaient souvent recours à l'examen des généalogies (**mitety razana**) pour réorganiser la société. Ils pouvaient ainsi décider, selon une idéologie privilégiant l'endogamie et la territorialité, de certains liens généalogiques et supprimer ceux qui provenaient de la pratique réelle.

Assimilé à un acte de rébellion, le culte des ancêtres royaux fut interdit par les souverains d'Imerina. C'est pour cela que certains des rois les plus anciens ne sont plus connus que par leur nom et sont dits **very tantara**, «ceux dont l'histoire a été perdue». Raison de plus pour oublier les rois et les princes vaincus ou contraints à la soumission.

De la même façon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Premier ministre Rainilaiarivony interdisait la diffusion dans les milieux malgaches des ouvrages du Père Callet. Les **Tantara ny Andriana** risquaient en effet de perpétuer, une fois revêtus de l'aura de l'im-

(7) Poursuivant, avec B. Domenichini-Ramiamanana, une recherche sur l'esclavage en Imerina d'ancien régime, qui doit déboucher sur un article de synthèse prévu pour l'ouvrage collectif sur l'esclavage dirigé par M. Condominas, et dont nous avons présenté certains résultats à son séminaire (E.H.E.S.S., Paris) en janvier-février de cette année, et d'autres au séminaire de Mantsoa (Madagascar) organisé par le Département d'Histoire en avril, nous avons constaté l'intérêt des **tantara** princiers pour ce sujet, quoique, traditionnellement et pour des raisons en partie religieuses, les rois et les grands princes, qui avaient à leur service des nobles ou des libres, n'aient pas eux-mêmes possédé d'esclaves. Sur ceux-ci qui, en quelque sorte, étaient les sujets privés des petits nobles et des roturiers, les rois possédaient toutefois un droit de justice éminent qui comportait surtout un devoir de protection. Soulignons, au passage, que tel qu'il apparaît à travers les sources que nous avons abordées séparément, dans le souci d'en tester la valeur relative (langue, littérature orale, récits historiques, édits des souverains, arrêté d'abolition de l'esclavage par le résident général de France au début de la colonisation), cet esclavage en Imerina d'ancien régime ne correspond absolument pas aux idées reçues sur la question. Cf. également n. 10, *infra*.

(4) Cf. A. Delivré, *L'histoire des rois d'Imerina*, Paris, Klincksieck, 1974, 448 p.

(5) J. Rasamimanana et L. Razafindrazaka, *Ny Andriantompokoindrindra. Contribution à l'histoire des Malgaches, Ambohimalaza*, 1909, 45 + 45 p.

(6) P. Pagès, *Histoire des andriana d'Ambohijanaka-ouest*, 53 p. mss, Académie malgache.



## L'ANCÊTRE REVENDIQUE

«Nous sommes donc auprès de vous, — non comme des conquérants qui prétendent s'enrichir des dépouilles et du travail servile exigé des vaincus, — mais comme des frères aînés guidant par la main leurs cadets et leur enseignant ce qu'ils savent. Nous continuons, pour vous acheminer vers un état social supérieur, l'action commencée par cet homme de génie dont le nom glorieux, digne d'être invoqué chaque fois que les représentants des peuples de l'Imerina se trouvent comme aujourd'hui rassemblés, est fidèlement gardé dans toutes vos mémoires et dans tous vos cœurs : Andrianampoinimerina !»

*Extrait du texte français, du discours fait en malgache par le Résident Général Hippolyte Laroche devant la Reine Ranavalona III, la Cour et les délégués du peuple à Manjakamiadana, le jeudi 7 mai 1896 — le jeudi étant, comme le dimanche, jour-de-Prince et le chiffre sept le chiffre sacré du pouvoir au moins depuis le roi Ralambo (Ny Gazety Malagasy, Journal Officiel de Madagascar et de ses Dépendances, n° 9 du 15 mai 1896, p. 75).*

primé, une histoire qui n'aurait pas légitimé les changements.

Les souverains jouissaient également du droit de déplacer — déporter ? — leurs sujets (nobles ou roturiers) hors de leurs terres ancestrales (**tanindrazana**), vers des terres où ils devaient vivre et être enterrés, s'intégrer aux groupes existants. Un tel pouvoir visait à diminuer «ceux qui avaient une histoire à raconter» (**manan-ko tantaraina**) par le recours à une politique d'amalgame «mélangeant les cheveux, les couleurs et les bambous» (**mangaro volo**). On les privait ainsi des terres, des tombeaux et des pierres sur lesquels s'appuyait leur mémoire.

À l'époque coloniale, qui vécut la rupture avec l'ancien régime monarchique, les successeurs des rois inventèrent d'autres formes d'oubli. Le colonisateur français et républicain, se voulant libérateur et civilisateur plutôt que conquérant, reprenant à

une autre échelle — et mieux qu'eux-mêmes — la tradition des soldats de la Révolution, rejoignait sans le savoir le même idéal consciemment vécu par la tradition malgache (8). Mais c'est dans une «terre désormais Française» (9) qu'il apportait, pour «assurer le bonheur du peuple», la civilisation et le progrès avec la liberté et l'égalité. Les objectifs à atteindre paraissaient clairs aux libérateurs, dans cette île où l'esclavage était pratique courante et où, disait-on, les conquérants malais, arrivés tardivement, auraient établi leur domination (la théorie n'est pas innocente).

Le 26 septembre 1896, le problème de l'esclavage fut réglé : «Tous les habitants de Madagascar sont personnes libres.» L'arrêt d'abolition prévoyait des compensations pour les «propriétaires dépossédés qui seraient reconnus dans le besoin» et souhaitait le maintien des droits antérieurs des esclaves en matière de patrimoine. Étaient ainsi supprimées les atteintes les plus criantes aux droits des gens, plus d'ailleurs qu'aux droits de l'homme (10).

Les Grands pouvaient, comme le Prince Ramahatra, déclarer : «Il n'est pas bon pour les Malgaches de rester en dehors du progrès des nations civilisées et, pour entrer dans ce progrès, les Malgaches doivent accepter l'abolition de l'esclavage». La République s'accommodait mal

d'une tête couronnée ou d'autorités qui n'avaient pas été investies par la République française. La Reine se vit donc, au moment de l'abolition de l'esclavage, retirer son pouvoir de légiférer.

Le colonisateur voyait en chaque «chef» traditionnel, en chaque personnage de la Cour d'Emyrne, un ennemi et, en puissance, le ferment de l'opposition et de l'insurrection associées au brigandage. C'est donc pour le bonheur du «peuple trompé par les Chefs» — des chefs définis comme incapables — que Gallieni fit d'abord exiler ou exécuter des personnalités du royaume, avant d'abolir la monarchie et la «féodalité».

Dès lors, le souvenir de la monarchie va hanter l'imaginaire colonial. On invoqua fréquemment l'exemple du bon souverain civilisateur et mobilisateur de son peuple, d'autant plus souvent qu'éclatait publiquement l'inefficacité d'une politique coloniale inappropriée. D'autre part, on crut voir le spectre de la monarchie derrière l'échec des décisions administratives (11) et les discordances dans le concert social. Mais les chefs d'orchestre confondaient discordances et dissonances harmoniques. Les discordances masquaient un accord entre le colonialisme et la contestation de celui-ci, qui sont tous deux unis dans un même refus ambigu du passé et une même volonté de progrès. Le colonialisme refusait la dignité de ce passé jugé inexistant, rejoint en cela par nombre de bénéficiaires du décret de septembre 1896, qui pensaient que l'histoire de Madagascar commençait avec la présence des Français. La contestation du colonialisme, quant à elle, glorifiait un passé récent revêtu de modernisme ou renversait la vision des conquérants, désorientée par des philosophies de libération qui se servent du peuple bien plus qu'elles ne le servent.

Moins de dix ans après l'abolition de la monarchie, la Colonie entreprit la réédition de l'ouvrage du Père Callet : ce qui était en

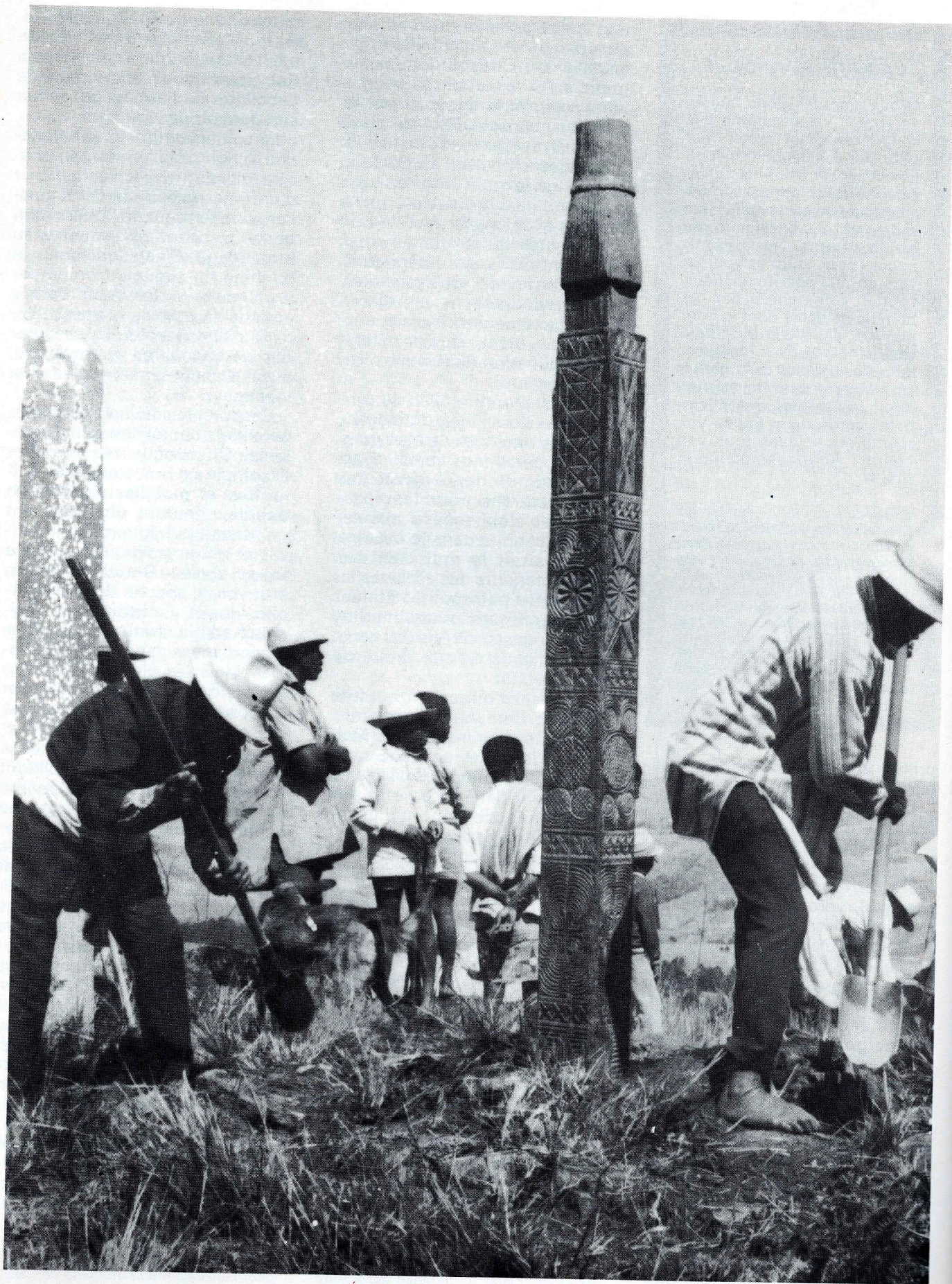
(8) Sous-jacent à la conception malgache de l'histoire, cet idéal est également exprimé dans des formules qui s'appliquent à la vie familiale (**Ny adala no toa andrainy**. Seul le sot ressemble à son père) ou à la vie en général (**Lanja miakatra ny fiainana**. Le poids et la densité de la vie s'accroissent constamment). Sur ce dernier point, cf. Rémy Ralibera, «Lanja miakatra ny fiainana», **Lakroa** n° 2195 du 22 juin 1980, p. 1.

(9) Pratique divergente de la norme métropolitaine, l'adjectif «français» dans les textes officiels de l'époque de la conquête est le plus souvent honoré d'une majuscule, à la différence de l'adjectif «malgache» dont la graphie respecte la norme commune, qui devient ici la norme du commun.

(10) Cf. B. Domenichini-Ramiaramanana et J.-P. Domenichini : «L'esclavage en Imerina d'après l'arrêt d'abolition et les textes annexes», à paraître dans **Ambario**.

(11) Cf., par exemple, F.V. Esoavelomandroso, «Des enseignants malgaches jugent l'enseignement indigène en 1921», **Ambario**, n° 4, 1978, p. 389.





Érection d'un teza en pays betsileo.



quelque sorte l'hommage de la Colonie à la monarchie, était également l'hommage d'une république laïque à l'œuvre d'un religieux. Malgré cela, l'ethnocentrisme jacobin condamnait l'histoire de l'ancien régime à l'oubli ou, au mieux, à la méconnaissance favorisée par le jeu des contresens et des manipulations idéologiques que l'on retrouve jusque dans les résultats d'une recherche, elle-même longtemps contaminée.

### la présence d'un souvenir

En arrivant pour la première fois en Imerina par l'aéroport international d'Ivato, le nouveau venu serait tenté de penser que l'histoire n'est plus que le domaine réservé de spécialistes académiques et de traditionalistes. Le pays lui apparaît évolué, moderne, scolarisé, christianisé. La plupart des descendants des anciens **andriana** sont entrés dans l'administration, l'église et le commerce. Aussi l'ethnologue pressé ne voit-il pas que non seulement cette région n'est pas ce qu'il croit — une enclave européenne isolée — mais que le monde rural, et le monde citadin dans sa majorité, suivent des règles de vie et des principes provenant du vieux fonds malgache. Le souvenir des rois et des princes est bien toujours présent.

A tout âge, en effet, on est conduit, parfois inconsciemment, à s'intéresser à la culture malgache : à l'école ou au lycée, les enfants se racontent des histoires inquiétantes et merveilleuses. Nous n'en retiendrons qu'une. C'est celle qui, au taxi-brousse, oppose le **do** (serpent qui, pour les naturalistes, est une variété malgache de boa). On y démontre la supériorité des êtres extraordinaires du monde malgache sur la technicité du monde étranger, avertissant le chauffeur insouciant et convaincu de la puissance de sa machine. Surchargé comme à l'habitude, un taxi-brousse écrasa, dit-on, un **do** qui traversait la route nationale. Le **do** se gonfla et renversa le véhicule dans le ravin, provoquant une catastrophe funeste pour le

chauffeur. Les enfants savaient déjà que les yeux du **do** sont des diamants qu'on voit briller la nuit en certains endroits privilégiés, mais ils ignoraient que le serpent détenait la puissance des princes qui l'ont choisi pour s'y réincarner.

L'historiette n'est pas l'histoire, mais on nous concédera que l'analyse des contenus de ce genre de récits, qui sont présentés comme des événements authentiques, puisse nous en apprendre autant sur la culture malgache que la presse ou les sermons dominicaux. La petite histoire transmet un message dont l'origine reste à déchiffrer ; l'apprentissage des conceptions malgaches y est involontaire, mais il peut naître aussi du désir de chacun de définir son identité et sa particularité. Les adolescents de la ville recherchent les interdits ancestraux (**fady**) qu'il faut respecter et qui, comme nous le savons depuis les travaux de Van Gennep (12) et Jörgen Ruud (13), règlent et protègent l'organisation de la société. Ils ressentent le besoin d'ajuster leur comportement aux normes de cette société et chacun a le souci d'assurer le bonheur et la paix auxquels les siens ont droit s'ils ont respecté ce qui devait l'être.

Autrefois, les rois et les princes étaient responsables de la réalisation de ce rêve de bonheur, de paix et de tranquillité. Le palais de la Reine s'appelait symboliquement **Manjakamiadana**, «qui règne et assure le bonheur paisible». Aujourd'hui encore, projetant d'agrandir la maison ancestrale, certains s'assurent de mener à bien les travaux grâce à un rite d'inauguration du chantier faisant appel à la puissance des anciens rois : en 1968, par exemple, une famille décida de se réunir sur les lieux un dimanche qui est jour-de-Prince, donc jour faste, et rassembla les éléments nécessaires à la fabrication de l'eau pour la bénédiction et l'exorcisme, effectués avant d'invoquer les puissances

de l'au-delà. Il leur fallut de l'eau prise au Palais de la Reine, une piastre intacte (**volatsivaky**) qui, autrefois, scellait l'hommage rendu au souverain, et des perles qui étaient réservées aux nobles.

Apparemment, les rois et les princes du passé ne restent pas insensibles aux souffrances de nos contemporains. Il arrive que l'esprit de l'un d'eux (**zanahary**) vienne habiter quelqu'un. Avec l'aide d'un **mpanazary**, initié qui a déjà subi les mêmes épreuves, on procède au «famoahan-jaza», qui veut aussi bien dire «accouchement» que «sortie du prince». On détermine ainsi l'identité de l'esprit, ses désirs. Une fois qu'on les a satisfaits, on confère au possédé les pouvoirs de l'esprit du prince qui l'a habité. Au cours de cette cérémonie, qui se déroule dans la nuit qui appartient aux rois, on invoque Dieu, les esprits supérieurs, les puissances de la nature et, enfin, les douze collines sacrées où résident, chacun dans sa dernière demeure, les douze souverains. On termine par cette déclaration : «Nous invoquons tout ce qui, pour nous, est sacré. Nous qui sommes ici, nous apportons un coq rouge. Si nous vous invoquons, ce n'est pas par orgueil ou par prétention, car nous sommes venus vous honorer. Et vous, de votre côté, veuillez dire ce qui sera bon et bénéfique, car étant des enfants d'hommes qui ne peuvent savoir, c'est sous votre protection que nous nous mettons et c'est en vous que nous plaçons notre confiance.» Ensuite, l'esprit annonce sa résidence, qui est l'une des douze collines, et fait part de ses exigences pour la confection du charme d'alliance et de fondation : monnaie, perles ou végétaux, qui rappellent la composition des anciens palladia du royaume (**sampin'andriana**). Puis, avant de se retirer, il promet aide et protection à qui l'en priait. Enfin, lorsque les constituants du **sampy** (14) auront été rassemblés, il sera consacré par le sacrifice d'un animal, en un de ces «grands jours» du Sagittaire ou

(12) *Tabou et totémisme à Madagascar*, Paris, Leroux, 1904, 363 p.

(13) *Taboo. A study of malagasy customs and beliefs*, Oslo, University Press, 1960, 327 p.

(14) *Comme les palladia (sampin'Andriana) le sont pour les rois, le simple charme (sampy) est le gage sacré de l'alliance et le signe de la protection de l'initié.*



du Bélier — puissants destins, l'un des princes les plus anciens, l'autre des rois les plus récents. Le nouveau **mpanazary** pourra enfin bénéficier de l'aide et des conseils de son protecteur et pourra soulager ses semblables de leurs tourments (15).

Chaque année, sous le signe du Sagittaire ou du Bélier, des foules partent en pèlerinage au sommet des collines sacrées, au sommet des montagnes d'Ankaratra et d'Andringitra, aux pierres **vazimba** (16) omniprésentes, aux tombeaux des princes illustres ou oubliés. Elles viennent, apportant de modestes cadeaux, espérant ainsi bénéficier de faveurs et de bienfaits renouvelés (17).

Les rois n'ont pas réussi à faire oublier les princes les plus anciens, et la République, assistée de l'Eglise, à condamner le souvenir de la monarchie au pouvoir sacré. Les descendants des **andriana**, par une longue tradition, respecteraient-ils les décisions gouvernementales, le peuple, lui, a pris en charge l'héritage d'une histoire qu'il veut faire valoir et dont il entend tirer profit. On comprend, dans ces conditions, que la tradition historique n'ait pas été aussi brutalement interrompue qu'on aurait pu le supposer. Et nous nous sommes aperçus que parfois l'oubli apparent pouvait n'être que dissimulation (18).

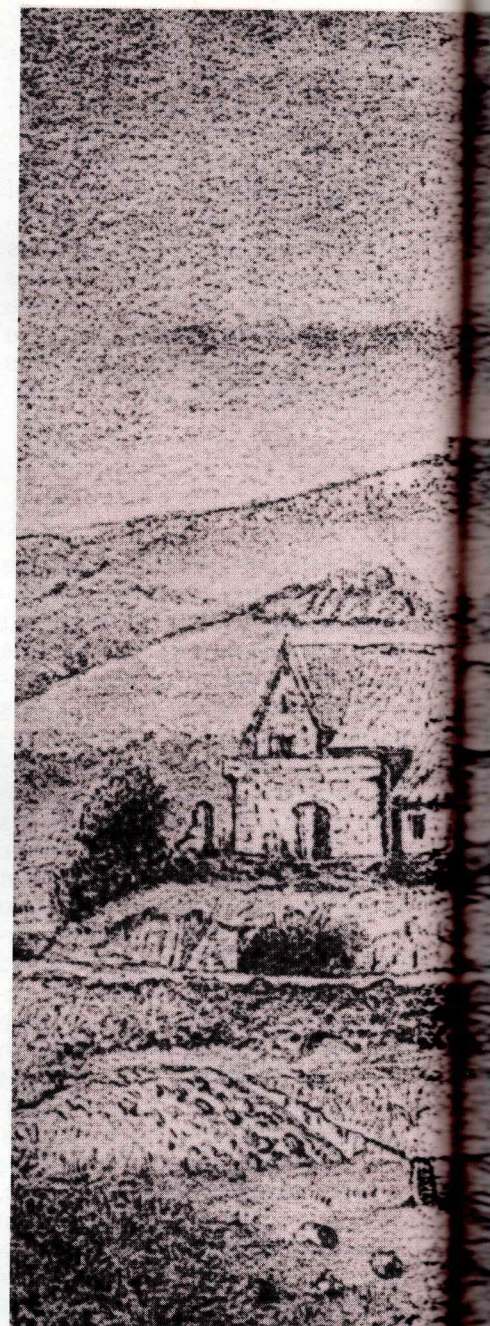
Récemment, au cours de recherches effectuées sur le terrain avec nos étudiants, un homme se présenta, qui désirait nous parler. Se présentant comme leur

descendant, il discourt d'abord de l'oppression dont souffrirent les plus déshérités dans le passé et de l'amélioration de leur sort, avec l'abolition de l'esclavage. Ensuite, il souhaite nous montrer le village et le tombeau de ses ancêtres, vieux de trois siècles. Le discours lié au présent fit alors place au discours traditionnel. Cet homme assumait, par fidélité familiale, les mêmes fonctions auprès du peuple que ses illustres ancêtres, ministres-courtisans des princes, et, par fidélité aussi, ne put nous le cacher. Les familles et les groupes ne veulent pas toujours garder secrètes les traditions qu'ils ont reçues. Ainsi, au XX<sup>e</sup> siècle, certaines furent publiées qui, comme celle de Rainitovo (19) ou d'Emmanuel Ramilison (20), donnent à l'histoire de la région d'Imerina une profondeur chronologique et une densité absentes de l'ouvrage du Père Callet.

Il est vrai que les traditions n'ont pas toujours conservé leur forme originelle, mais on comprend que Rainitovo et Ramilison aient voulu concilier la tradition orale, reçue des vieillards, et l'enseignement dispensé dans les écoles et au travers des livres. Il est d'ailleurs facile de faire la part des choses : les paysages, les pierres, les tombeaux, les comportements et les coutumes restent les moyens les plus sûrs de vérifier le bien-fondé de la tradition.

### la parole tacite

Il serait aujourd'hui impardonnable de ne pas écouter la tradition d'Imerina pour corriger la conception qui fut élaborée de l'histoire de cette région dans l'ensemble de l'histoire de l'île. Résumons, en restant critique, les principaux traits de cette conception ; nous saurions donc que, d'après les traditions orales (!) et les données ethnographiques actuelles (!), le pays, originellement habité par une population de primitifs **vazimba**, organi-



Ancien village fortifié, dessin du XIX<sup>e</sup> siècle

sés en clans (?) et sans doute d'origine africaine (?), fut conquis (?) à l'aube des temps modernes (?) et progressivement organisé par la suite par les « Houves » — des Malais (?), sans doute islamisés (?), ayant une culture supérieure (?). Ils en firent une région unique (?) à Madagascar et introduisirent (?) les principes d'une monarchie fondée sur une société de castes (?) strictement hiérarchisées, Andrianampoinimerina ayant parachevé (?) le projet à la fin des temps modernes.

(15) Ces cultes de possession n'ont pas été étudiés récemment en Imerina. On les trouve sous diverses formes dans toute l'île. Cf., pour le sud, G. Heurtebize, «Le traitement du doany dans l'Androy», *Omalasy Anio*, 1977, n° 5-6, pp. 373-385.

(16) Les Vazimba auxquels sont associés de nombreux lieux, sont d'anciens rois dépossédés, que l'histoire a ensuite nani-fiés.

(17) Sur la pèlerinage d'Andranoro et Anosisoa, cf. S. Bernard-Thierry, «Les pèlerinages des hauts plateaux malgaches», dans : *Les pèlerinages*, Paris, Seuil, 1960, pp. 275-301.

(18) Lors de ses enquêtes, D. Rasamuel (Traditions orales et archéologie de la Basse Sahatondrika, Tananarive, Mémoire de maîtrise, 1979, 204 + 244 p.) a fait plusieurs fois la même expérience.

(19) *Tantaran'ny Malagasy manontolo*, Tananarive, 1932, 438 p.

(20) *Ny loharanon'ny andriana nanjaka teto Imerina*, Antananarivo, 1951-1952, 103 + 108 p.





Cet exposé est rassurant, d'abord parce qu'il a cette vertu acquise à force de répétitions dans les écoles, ensuite parce que l'épisode « Houve » s'inscrit parfaitement dans le découpage chronologique familial, enfin, parce que la thèse des couches ethniques superposées est, une fois de plus, vérifiée avec la séquence **Vazimba**/« Houves », qui recouvre une série d'idées reçues et d'oppositions : africain/malais ou asiatique, société de clans/monarchie, égalité/hierarchie des castes, peuple primitif/civili-

sation supérieure. Tout cela explique bien la conquête des uns par les autres !

En réalité, ces « certitudes » ne sont que le souhait d'une historiographie qui travestit le souvenir et colonise l'histoire. Elles n'ont rien à voir avec les conclusions que l'on peut tirer de la tradition orale et des données ethnographiques de l'Imerina. Et il ne s'agit évidemment pas de suspecter la tradition orale et les faits-de-tradition, mais de critiquer l'usage qu'on en a fait. En effet, l'histoire qui fut écrite et qui

a tous les caractères d'une trahison, dépendait essentiellement d'actes de traduction (traduction immédiate par les malgachisants amateurs de la période coloniale, traduction quasi officielle de l'**Histoire des Rois**, publiée par l'Académie malgache, traduction par des assistants — dits de recherche — pour des chercheurs d'organismes de recherche outre-mer dont on n'exigeait pas la connaissance de la langue du pays). Et le fait est que ces traductions nous renseignent sur les intérêts et les soucis de l'époque et



sur la «lecture» qu'elles firent des textes malgaches, bien plus que sur l'histoire malgache. Actuellement, un malgachisant peut trouver dans l'**Histoire des Rois** la trace du passage des clans à la monarchie, et celles de l'existence d'une monarchie féodale avec ses seigneurs et ses fiefs ; mais, lorsqu'il a recours au **Tantara ny Andriana**, il constate avec amertume que les interprétations et les ajouts «explicatifs» des traductions l'ont fourvoyé. De même, il faut se méfier des reportages des amateurs, qui ont glané ici et là ce qui leur semblait constituer un argument pour leur thèse en évacuant tout ce qui semblait la contredire.

Quant aux données ethnographiques, le dommage vient à la fois des préjugés communs et de l'attachement à la synchronie. Ethnographes, ethnologues et anthropologues, qui étudient les faits-de-tradition, par définition porteurs d'histoire, négligent souvent d'en suivre la genèse. C'est ainsi qu'ils ont défini, à partir de l'existence «d'aires culturelles» à Madagascar, une Imerina malaise (ou indonésienne), par opposition à l'ouest pastoral qui constituerait une aire africaine (ou bantou) — ce qui, au passage, renforcerait l'hypothèse de l'origine des Vazimba. Mais ils n'ont pas tenu compte de l'exacte répartition des techniques ni des contraintes naturelles.

En accord avec l'idéologie dominante en Imerina, les études décrivent une société figée en castes. Ce modèle, conçu comme un héritage néfaste du passé, fut abusivement projeté dans l'histoire. Les auteurs de ces études ne se sont pas rendu compte que la conquête coloniale avait cristallisé et généralisé certaines tendances de la société malgache et ne se sont pas intéressés à l'histoire du droit civil, dont la manipulation apparaît pourtant comme l'un des moyens de gouverner sous l'ancien régime ; les **Tantara** le révèlent à qui sait les lire.

Aussi, l'historien d'aujourd'hui se doit-il de rompre avec la tradition de l'historiographie coloniale et de revenir aux sources. Non seulement à celles qui furent

déjà transcrites et qu'il doit relire, mais aussi à celles qui, jusqu'à présent, furent négligées. Il lui faudra les collecter et les interpréter sans trahir les traditionnistes. L'interprétation, dans le cadre de la culture, des sources déjà disponibles lui sera un guide sûr pour la collecte de nouvelles données.

Ce commerce de la culture nous indique comment se conserve le souvenir. Les rois géant l'histoire, les **tantara** d'un groupe ne critiquent jamais ouvertement les décisions royales et taisent ce qui doit l'être, comme le récit des revers et des disgrâces endurés par le groupe. Mais le souvenir des événements n'en est pas pour autant perdu. En effet, au lieu de se contenter de ce que le **tantara** autorisé dit ouvertement, on peut essayer de dévoiler ce qu'il cache en le replaçant dans son contexte. Alors, au détour des mots, on découvre la ruse des traditionnistes pour signaler les oublis, contester les décisions et mettre en évidence les principes les plus importants de la politique des rois. La soumission accommodante n'est pas la résignation.

Ainsi, dans l'histoire de Ranoro (21), au-delà du récit des privilèges accordés aux Vazimba Antehiroka par Andrianampoinimerina, on devine que ce roi visait surtout à diminuer l'importance du groupe dans le royaume, en ne confirmant que certains de ses anciens privilèges. On peut concevoir aussi, à travers ce **tantara**, l'existence d'une hiérarchie mobile permettant de réserver à un petit nombre l'exercice du pouvoir **andriana**.

La disgrâce, d'ailleurs, n'était pas sans conséquences, même si aucun **tantara** ne l'atteste. La société avait, en effet, de nombreuses marques indiquant la hiérarchie : salutations, étiquette, interdits, etc. Si l'un des groupes était frappé de disgrâce, il voyait sa vie profondément modifiée.

Tout ceci nous indique à quoi il nous faut veiller lorsqu'on procède à la collecte des données :

au poids d'un mot, à la densité d'un fait-de-tradition. C'est un travail minutieux qui requiert une grande honnêteté intellectuelle. Quant aux méthodes, il suffit d'adapter les méthodes de l'histoire orale et celles de l'anthropologie qui doit ici vivifier l'histoire, comme ont pu le faire l'économie et la sociologie. Le magnétophone se révélera bien utile pour recueillir fidèlement les paroles de nos interlocuteurs. On se gardera, bien sûr, de corriger ou de normaliser ces textes originaux, ce qui est la première garantie de la validité de nos recherches. Le magnétophone fixera les événements quotidiens ou exceptionnels : cérémonies, rituels, etc.

Jusqu'ici, la recherche fut comme guidée par le **Tantara ny Andriana** du Père Callet, qui avait privilégié «le ventre de l'Imerina». Il faut, comme cela vient d'être fait pour le Voromahery du Sud, ouvrir de nouvelles voies dans les régions que la dernière dynastie avait voulu assimiler. Mais chaque recherche étant une occasion unique, il serait regrettable qu'elle ne donne lieu qu'à un ouvrage unique qui risquerait d'interposer un écran devant les sources. Aussi, conviendrait-il d'archiver et de présenter aux autres chercheurs le matériel collecté pour permettre d'autres interprétations, sans oublier qu'un détail qui paraît insignifiant peut prendre un jour tout son sens. Le travail de l'historien rejoint en cela celui de l'archéologue responsable d'une fouille.

L'ensemble des souvenirs réunis, hommage permanent du présent au passé, est un peu comme la piastre d'argent, signe de l'hommage rendu au souverain (**volatsivaky**), qui veut dire à la fois «monnaie non coupée, monnaie entière», et «parole non prononcée, parole tacite», par laquelle la déesse d'un autre capitole nous avertirait que le souvenir requiert d'être décrypté. Mais il faut, pour cela, réviser nos idées reçues.

Dans l'état actuel des recherches, séparer la tradition orale et les faits-de-tradition de leurs contextes nous condamnerait à ne plus comprendre ces ensembles cohérents qui s'inscri-

(21) In : **Asie du Sud-Est et Monde Insulindien**, Paris, 1977, VIII (3-4), pp. 99-150.



vent dans la longue durée et dont les découpages chronologiques habituels ne peuvent rendre compte. C'est le cas, par exemple, de la tradition royale d'Imerina qui, témoignant de faits anciens (XII<sup>e</sup> siècle), nous aide à comprendre en les annonçant des événements plus récents. De plus, recueillie au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle, cette tradition en porte la marque. Du XII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, telles sont les limites inéluctables de nos investigations. A l'intérieur de cette période, il est possible de trouver des points de repère qui jalonnent l'évolution de la société, marquée par l'accroissement démographique, la diminution des forêts et l'appauvrissement du sol. Cependant, la tradition ne reconnaît pas comme point-charnière le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition des armes à feu, ni la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le coup porté à l'esclavage.

Auparavant, les migrations et les premiers établissements avaient déjà posé certains fondements de l'histoire de Madagascar, qu'il faut déceler. De plus, les recherches sur la culture malgache invitent à faire un rapprochement entre l'ancien système politique merina, défini pour la période de la tradition orale, et ses équivalents non seulement dans les Hautes-Terres en Betsileo et en pays tanala, mais aussi en pays sakalava à l'ouest, antambahoaka à l'est et antakara au nord. Ainsi peut-on restituer l'ancien système malgache dont les uns et les autres ne sont que des variantes. En effet, lorsqu'on étudie les grandes fêtes royales mobilisant un peuple volontaire et lui faisant rejouer rituellement son histoire mythique (Fitampoha des Sakalava, Sambatra des Antambahoaka ou Tsangatsaina des Antakara), de nombreuses ressemblances apparaissent avec le Fandroana et la cérémonie de la circoncision septennale d'Imerina. En élargissant encore le champ des recherches, on trouve, de même, des points communs entre le système politique, les grandes fêtes, la hiérarchie sociale, etc., de Madagascar et leurs équivalents dans les cultures non indianisées et non islamisées du monde nousanta-

rien (de Célèbes, notamment). Les rituels agraires du Fandroana royal d'Imerina sont également très proches de ceux de l'Asie continentale ancienne (22). Ces similitudes ne peuvent que nous faire tourner les yeux vers l'est, comme le font les oiseaux des Grandes-Maisons antambahoaka dont la tradition dit qu'ils regardent vers le pays des ancêtres. Les premiers habitants de Madagascar, venus d'Asie, auraient-ils apporté avec eux les formes d'organisation politique complexes dont sont dérivées les institutions qu'on peut encore observer aujourd'hui ? La question reste posée, mais l'on peut déjà faire l'économie des hypothèses faisant état de l'unicité de l'Imerina, de l'arrivée récente des «néo-Indonésiens» et de l'introduction, tout aussi récente, des premières organisations politiques. D'ailleurs, l'importance du souvenir des rois et des princes, encore en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, inciterait à penser qu'il s'agit là du noyau le plus dur de la culture malgache et que le système politique qu'ils symbolisaient n'était pas un épiphénomène tardif.

Grâce à la tradition orale et aux faits-de-tradition, on peut déjà modifier le schéma ancien et affirmer que l'Imerina, peuplée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, d'hommes venus des régions de l'île précédemment occupées, était organisée en principautés qui ont évolué vers une monarchie à vocation unitaire, comme la monarchie sakalava à un certain moment. Dans un cadre géographique propice, l'extension de la riziculture irriguée répondit à des besoins nouveaux. Dans la société hiérarchisée, fidèle à un modèle ancien que l'on retrouve dans l'ensemble de l'île, la mobilité des groupes et des individus est un fait constant. Dans l'esprit de la tradition, le roi Andrianampoinimerina (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) réorganisa la société, marquant ainsi une étape importante dans le projet d'unification territoriale dont la réalisation se poursuivait jusque sous le règne

(22) B. Domenichini-Ramiamanana, *Du ohabolana au hainteny. Etude de poésie comparée*, Paris, La Sorbonne Nouvelle (doctorat d'Etat), 1979, 984 + CIII p.

de Ranavalona I<sup>re</sup> (1828-1861). L'Imerina a toujours su conserver son intégrité, malgré les nombreux apports de l'étranger qu'elle a assimilés.

«Verba volant, scripta manent» : cet adage est paradoxalement devenu la justification de la supériorité de l'écrit sur la parole volage et volatile. A Madagascar, on sait que les paroles sensées ne se perdent pas : «Recueillies par l'oreille, revenant sur la bouche», dit-on ici. Elles sont, comme les gestes et les objets, des gardiennes du souvenir, et avec eux forment une tradition vivante qui assure la pérennité de la société, véhiculant consciemment un savoir et des comportements. L'Imerina n'est pas unique. Toutes les régions de l'île (23) sont également riches d'histoire. Et chaque fois, la tradition orale apporte une aide précieuse à l'historien (24). Chimère, la tradition malgache ne l'est que parce qu'animée de la vie d'un peuple et revêtue du manteau de son histoire : elle les offre à notre discernement.

Jean-Pierre DOMENICHINI



(23) Par exemple, les travaux récents de D. Raheisoanjato (*Origines et évolution du royaume de l'Arindrano jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle*, Antananarivo, Mémoire de maîtrise, 1980, 382 p.) et de Ph. Beaujard (*Les Tanala de l'Ikongo*, Paris, doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, E.P.H.E., 1978, 723 + 151 p.) commencent à dévoiler l'histoire des pays betsileo et tanala.

(24) Je remercie ici MM. Raymond Andrianody et Gervais Rabenahary, qui, élèves à l'Institut pédagogique, m'y enseignèrent un peu de leur science. Ils auront retrouvé dans ce texte certains des sujets qui les préoccupaient.